

## Un village Alzheimer au marché de La Condamine



Une dizaine de stands d'information, d'ateliers de peinture, de porcelaine, de zumba, de tai-chi ou encore d'exercices pour la mémoire étaient installés au marché de La Condamine.

(Photo Michael Alesi)

Les bénévoles de l'AMPA (Association monégasque pour la recherche sur la maladie d'Alzheimer), présidée par Catherine Pastor, ont distribué gratuitement, hier matin, 600 sacs cabas recyclables pour sensibiliser le public au désastre de la maladie d'Alzheimer. Des sacs réutilisables, confectionnés à partie de dessins mandalas réalisés par les malades du centre Spazza Albert II, d'A Quidine, du Cap Fleuri et du Centre de gérontologie Rainer-II.

Pour Catherine Pastor, le professeur Alain Pescce, chef du département de gérontologie clinique et Centre mé-

moire, et Stéphanie Valeri, conseiller de gouvernement-ministre des Affaires sociales et de la Santé, tous présents hier après-midi place d'Armes, il s'agissait de monter les différentes prises en charge des malades à Monaco. Thierry Poyet, représentant Christophe Steiner, président du Conseil national, expliquait : « Monaco doit être une caisse de résonance pédagogique de sensibilisation et être un territoire d'avant-garde dans la lutte contre la maladie d'Alzheimer. Je félicite toutes les initiatives prises en ce sens par les différents acteurs concernés de la Principauté. »

## JUSTICE Violence à la maison, roucoulements à la barre

quel couple étrange que celui qui a comparu devant le tribunal correctionnel. Après avoir réglé son différend dans le lit conjugal où Monsieur se serait montré d'une brutalité excessive dans la soirée du 28 avril dernier, Madame révélait aux inspecteurs de la Sûreté publique, le lendemain, la sombre situation qui résultait de cette veille agitée. Et les séquelles. Elle aurait « valsé » sous les coups de son mari, entre les meubles de la chambre à coucher, pour finir bien amochée.

Pourtant, le jour du procès, ce sont deux tourtereaux qui filent le parfait amour. Aucune agressivité palpable à la barre : les conjoints se donnent la main, se serrent l'un contre l'autre, s'échangent des regards langoureux.

Le contentieux est évoqué par le président Florestan Belluzona, un peu étonné

et même surpris par l'attitude du ménage à l'audience.

### « J'aime ma femme et elle m'aime »

A la relecture du procès-verbal, il note le comportement furieux de ce professeur, natif de Belfort. « Le ton est vite monté. De la voix vous êtes passé aux voies de fait. Avec quelle violence ! Votre femme a d'abord percé la tête du lit puis l'armoire. Ces actes sont impardonables. Il y a d'autres manières de régler les problèmes de couple... »

Impassible, le prévenu répond calmement qu'il n'a pas « souvenance des faits dont on l'accuse. J'annonçais à mon épouse que je voulais la quitter. La situation était tendue, certes, mais elle n'a jamais dépassé le niveau verbal. Quant aux blessures, elle a dû se les faire elle-même. Elle en est très capable. Cela dit, j'ai une voix forte et qui

porte ! J'en conciens. Mais je n'ai pas donné le moindre coup. Car j'aime ma femme et elle m'aime aussi. Je suis le premier étonné de ses accusations. Je ne suis pas responsable. Je reste serein, étonné, atterré... »

### « Je ne me souviens pas très bien »

Le magistrat veut entendre la version de la « victime ». Ni calvaire ni atrocités sont évoquées. De quoi rester coi ! La crainte de réprimande se déroule la conduira-t-elle au délit d'auto-accusation ? Car la femme opte pour un comportement auto-topunitif. « Je ne me souviens pas très bien de la situation conflictuelle. Je prends des médicaments depuis ma maladie grave de l'année dernière. Mais j'avais aussi bu deux verres d'alcool. J'aurais dû me méfier de cette association incompatible... Les blessures, je me les suis faites toute seule parce que

mon mari voulait me quitter. »

Pas très convaincu, le président tranche séchement. « Ou Monsieur a été violent ce soir-là, ou vous avez menti. Vous voulez éviter des problèmes à votre mari ? La victime réitère son absorption de boissons fortes alors qu'elle ne boit jamais...

Dans cette relation passionnée, au demeurant d'amour comme de haine, le procureur général Jacques Dorémieux aura bien du mal à cerner la situation, des plus ambiguës. « Pourtant, tout démontre qu'il y a eu des violences. Une peine de quinze jours assortie du sursis devrait faire refléchir le prévenu. »

Certainement pour ne pas apparaître dupe des allégations formulées par l'épouse, le tribunal doublera la mise : un mois, toujours avec sursis, pour le prévenu.

JEAN-MARIE FIORUCCI

## La force publique au service des aires protégées



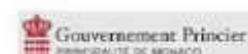
Des plongeurs de la police, des pompiers et des carabiniers ont participé à une plongée commune pour une émission de télévision allemande. (Photo AMPN)

## ÉCONOMIE

### Le télétravail au petit-déjeuner

La jeune chambre économique de Monaco organise son petit-déjeuner de rentrée, vendredi 30 septembre à 8h15, au Méridien Beach Plaza, sur un thème ô combien d'actualité en Principauté : « Le télétravail, mode d'emploi ». Le Conseil national a voté le 29 juin dernier un texte qui instaure officiellement le télétravail, après des années de préparation et de négociations bilatérales avec la France, pays de résidence de la majorité des salariés de Monaco. Cette thématique suscite énormément d'interrogations rendant ce sujet passionnant.

A cette occasion, la ICE recevra Stéphanie Valeri, conseiller de gouvernement-ministre des Affaires sociales et de la Santé. Pour assister à cette conférence et tout savoir sur le télétravail, réservez votre place au 92.05.20.19 ou par mail à [jcemonaco@jcemonaco.mc](mailto:jcemonaco@jcemonaco.mc).



### Mise en ligne du Journal de Monaco

Le journal de Monaco est désormais accessible en ligne.

Retrouvez l'ensemble des numéros parus depuis le 30 Mai 1858 sur l'adresse :

[www.journaldemonaco.gouv.mc](http://www.journaldemonaco.gouv.mc)



Monaco, important cabinet immobilier

Cherche (H/F)

### COMPTABLE GESTIONNAIRE

- Expérience minimum 2 ans ;
- Anglais / Italien, maîtrise du programme ICS, notions informatiques appréciées ;
- Excellentes conditions de travail ;
- Poste évolutif.

Envoyer lettre de motivation et CV avec photo :  
5 bis, avenue Princesse Alice 98000 MONACO  
ou direction@dotta.mc

Réunir des représentants de toutes les forces publiques de la Principauté n'est pas chose aisée tant leurs plannings sont chargés. L'association monégasque pour la protection de la nature (AMPN) a réussi ce tour de force pour la réalisation d'un reportage sur la Principauté

par la chaîne de télévision allemande MDR TV, consacrée à la mer.

L'une des séquences porte sur la gestion des aires marines protégées par l'AMPN dans l'anse du Larvotto. À cette occasion, une plongée d'exception a réuni les plongeurs de la division de police maritime et aéromaritime, du corps des sapeurs-pompiers et de la compagnie des carabiniers. Accompagnés par la présidente de l'AMPN, Jacqueline Gautier-Debernardi, ils ont contrôlé la colonisation des récifs algésiens immergés à 30 mètres de profondeur dans la réserve du Larvotto.